

EXEMPLES DE SIGNALEMENT

obligatoire et volontaire des situations de maltraitance envers une personne âgée et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

SIGNALEMENT OBLIGATOIRE

La notion « obligatoire » du signalement est liée au fait que la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* (Loi 6.3) prévoit qu'une personne visée (tout prestataire de services de santé et de services sociaux ainsi que tout professionnel au sens du Code des professions) omet de signaler selon les conditions prévues commet une infraction et est passible d'une amende.

Dans chacune des situations suivantes, le signalement doit être fait sans délai à l'instance concernée :

- Lors d'un suivi familial, l'éducateur de l'équipe jeunesse découvre que l'adolescent en suivi **vole de l'argent** à sa grand-mère qui est **hébergée en CHSLD**. Il lui dit toutefois, que cela ne n'arrivera plus.
- Philippe assure le suivi de William qui a une déficience intellectuelle légère qui réside en **ressource de type familial (RTF)**. Malgré la capacité de William à gérer ses menues dépenses, son père maintient un **contrôle important** sur les finances. Il refuse **d'acheter de nouveaux vêtements** malgré la prise de poids de William. De plus, William ne participe à aucune activité puisque son père reporte toujours les inscriptions prétextant divers motifs.
- Lors de l'évaluation des besoins au plan familial, la travailleuse sociale du guichet d'accès SAD-SAPA observe beaucoup de tensions au sein d'un couple qui héberge et s'occupe de la grand-mère de madame, atteinte de troubles cognitifs. Madame est la **curatrice légale** de sa grand-mère. Lors de la deuxième rencontre d'évaluation, madame dit que son conjoint a récemment **perdu patience** envers sa grand-mère, qu'il a crié et qu'il a été **brusque physiquement** avec elle.
- Pauline et sa collègue Nicole sont préposées aux bénéficiaires en CHSLD. Nicole vit des moments difficiles au plan personnel et dernièrement elle est plus impatiente envers les résidents. Ce matin, **Nicole a pris brusquement le bras** d'une résidente qui se montrait plus agitée et lui **a crié d'arrêter de faire l'enfant**. Lorsque Nicole a vu Pauline, elle a éclaté en sanglots et s'est excusée de son comportement.
- Viviane a surpris deux (2) résidents de sa **ressource intermédiaire (RI)** qui **s'embrassaient**. L'un d'eux présente une déficience intellectuelle modérée. Elle se questionne à savoir s'il était vraiment consentant pour ses rapprochements.
- Madame Rodrigue, une **dame ayant des atteintes cognitives** est accompagnée de la responsable de sa **résidence privée pour aînée (RPA)** lors de son suivi médical annuel. Le médecin constate que Mme Rodrigue présente des **ecchymoses** importantes sur le corps, dont une plaie à la tête. Lorsqu'elle est questionnée, la responsable nomme que Mme Rodrigue a fait une chute la semaine dernière. Toutefois, le médecin est préoccupé qu'**aucune consultation** n'ait eu lieu suite à la chute, alors qu'elle s'est cogné la tête et que celle-ci est sous anticoagulant.
- Madame Beloeil est admise à l'hôpital à la suite d'une **dégradation importante** de son état général dans les dernières semaines. Mme Beloeil a un plan de soins dans sa **ressource intermédiaire (RI)** visant à la maintenir stimulée au quotidien. L'équipe hospitalière se questionne à savoir si le milieu respecte bien le plan de soins. Mme Beloeil présentait une **hygiène négligée** lors de son admission et **contrairement aux propos rapportés** par le milieu, celle-ci ne présente **aucune agressivité** depuis son arrivée.
- Lors de sa visite dans une **ressource intermédiaire (RI)**, une intervenante entend un employé dire : « *De toute façon, tout le monde porte des culottes d'incontinence ici, car on n'a pas toujours le temps de les amener aux toilettes. C'est plus pratique...* ».
- Steve, 38 ans, demeure en **ressource de type familial (RTF)**. Il est apte. Il présente un trouble schizotypique. Il a beaucoup de difficulté à gérer ses relations interpersonnelles et démontre une grande excentricité. Une ergothérapeute présente dans le milieu pour évaluer un autre usager remarque que Steve ne vient pas à la salle à manger comme les autres résidents. Elle questionne le couple responsable de la résidence qui lui explique que **Steve est « spécial »** et dérange les autres usagers. Ils lui apportent donc presque toujours les repas à sa chambre. Ils **évitent le plus possible qu'il côtoie les autres**. Steve passe la **majorité du temps, isolé**, dans sa chambre.
- Une intervenante du Service intégré d'expertise en troubles graves du comportement réalise que le personnel de l'équipe de l'unité prothétique en CHSLD a maintenu une **mesure de contention** pour un usager alors que **plusieurs alternatives d'intervention ont été proposées**.
- Un proche appelle au 811, car il est désemparé face à la situation de sa mère qui réside en **CHSLD**. Lors d'une visite en début de semaine, il a remarqué une **plaie importante** au pied de celle-ci. Lorsqu'il a questionné l'infirmière, les informations étaient nébuleuses et la plaie s'était **aggravée** lors de sa visite ce matin. Aucun traitement n'a été débuté depuis le début de la semaine. Il est très inquiet et ne sait pas quoi faire.

SIGNALEMENT VOLONTAIRE

La notion « volontaire » ne veut pas dire « moins important ». Les situations suivantes réfèrent à des signalements volontaires. Certains aspects sont à considérer.

- Jacques est épuisé. Son **conjoint** Yves qui présente des **troubles cognitifs** a fait de l'errance toute la nuit. Ce matin, il l'a laissé dans sa chambre en barrant la porte, afin de se reposer. Lors de l'arrivée de l'auxiliaire de santé et de services sociaux, il lui avoue avoir besoin de repos pour être capable de maintenir Yves à **domicile**.
- Leïla qui est **technicienne en informatique** répare un des ordinateurs au poste de l'**unité de gériatrie**. Leïla remarque qu'un des préposés aux bénéficiaires prend brusquement le bras d'un **homme âgé** pour l'asseoir.
- Lors d'une visite de routine pour l'**entretien des équipements médicaux** à l'urgence, Yannick voit une situation qui le bouleverse. Un **homme âgé** hurle et tente de se libérer de l'emprise des infirmiers. Ils le maintiennent **contre son gré** afin de lui faire une prise de sang.
- Cindy, **technicienne en administration au service des finances**, remarque que la **contribution financière** à l'hébergement de monsieur Smith n'a pas été payée depuis plusieurs mois. Pourtant, c'est la fille de monsieur qui est **mandataire**. Cindy tente de faire des démarches, mais l'intervenant assigné au dossier est absent pour une période indéterminée.
- Michel, qui est suivi par l'équipe en **santé mentale**, a un **ami** qui le visite régulièrement à son **domicile**. Il mentionne que lors de ces visites, son ami lui demande souvent de l'argent et que quand il refuse, il le **gifle** et lui dit des **mots méchants**. Michel ne veut pas que son ami ait des problèmes.
- Madame Tétréault est amenée à l'**urgence** par les ambulanciers. Sa voisine s'est inquiétée que les rideaux soient fermés depuis deux (2) jours. Mme Tétréault est restée au sol pendant plus de **48 heures sans obtenir de l'aide**. Pourtant, elle est **censée avoir de l'aide d'une agence privée** chaque matin et chaque soir pour ses **soins**.
- Lors de la réévaluation cognitive de son père, son **fils** confie à l'infirmière du **GMF** qu'il a beaucoup de difficultés à faire face à la maladie de son père. Il décrit que leur relation était très difficile antérieurement. Il souhaite apporter de l'aide à son père vu l'apparition des **troubles cognitifs**, mais il **perd souvent patience** après lui. Il a aussi parfois l'impression que son père le manipule.
- Lucie débute un suivi psychosocial avec Madame Huet, une dame de **80 ans autonome**, qui demeure avec sa fille et ses petits-enfants. Elle désire apprendre à mettre ses limites et à dire non. Elle aide sa fille dans les tâches quotidiennes. Parfois, ses **douleurs articulaires** sont trop importantes et elle doit se reposer. Dans ces moments, sa fille lui **reproche** de ne pas l'aider et **lui fait comprendre** que si elle n'est plus capable de contribuer aux tâches de la maison, elle devra aller vivre en résidence.



Le signalement est obligatoire en fonction du contexte de la situation ET de la personne qui fait le signalement (prestataire de soins et de services sociaux ou professionnel au sens du Code des professions). Un signalement volontaire pour une personne qui ne donne pas des soins directs aux usagers peut être un signalement obligatoire pour un prestataire de soins et de services sociaux ou pour un professionnel au sens du Code des professions (et vice-versa). Dans le doute, il est suggéré de signaler.

Dernière mise à jour : 12 juillet 2023